15 impasse des Mouettes
Keroren - Raguénès
29920 Névez
Tél : 02.98.06.87.13
Email : contact@camping-ocean.fr
RCS Quimper 847 806 072

CONTRAT DE RÉSERVATION

BOOKING FORM

VOS COORDONNÉES / Organiser coordonate

NOM / *Name* ..... **PRENOM** / *First Name* .....

ADRESSE/ *Address* .....

CODE POSTAL / *Post code* ..... **VILLE** / *City* ..... **PAYS** / *Country* .....

TEL. (obligatoire) / *Tél. (mandatory)* ..... **E-MAIL** .....

N° IMMATRICULATION VEHICULE / *Car's numbers* .....

PERSONNES INSCRITES AU SÉJOUR / *Family composition*

Seules les personnes dont le nom figure sur le présent contrat seront acceptées – *Only the people whose name is reproduced on this contract will be accepted*

	NOM / *Name*	PRENOM / *Firstname*	DATE DE NAISSANCE / *Birth date*
1			
2			
3			
4			
5			
6			

- Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité indiquée sur la location. *The number of tenants mustn't be more than the capacity of the accommodation.*
- Les mineurs non accompagnés d'un représentant légal ne seront pas acceptés pour des raisons de sécurité.
- **LE PORT DU BRACELET EST OBLIGATOIRE PENDANT TOUTE LA DUREE DE VOTRE SEJOUR**

☐ Je réserve un EMPLACEMENT CAMPING / *I book a pitch*

ARRIVÉE le *(Arrivals)* **:** ..... / ..... / ..... à partir de 13h30 **DÉPART le** *(Departure)* **:** ..... / ..... / ..... avant 12h

☐ **TENTE** ☐ **CARAVANE** ☐ **CAMPING - CAR** Dimensions : ..... X ..... m

☐ **ÉLECTRICITE 10 A**

☐ **ANIMAL (sauf 1ère & 2ème catégorie) RACE** ..... **N° TATOUAGE** .....

- Séjour sur réservation minimum 2 nuits

ARRHES à régler / *Deposit* *Solde du séjour à régler à l'arrivée*	80,00 €

☐ Je réserve une LOCATION DE MOBIL-HOME / I book an accommodation

ARRIVÉE *(Arrivals)* : ..... / ..... / ..... à partir de 16h **DÉPART** *(Departure)* : ..... / ..... / ..... avant 10h

☐ Mobil-home 4 pers. – 2 ch. (samedi au samedi)
☐ Mobil-home 4 pers.– 2 ch. (dimanche au dimanche)
☐ Mobil-home 6 pers.– 3 ch. (dimanche au dimanche)
***Les animaux ne sont pas admis dans les Mobil-home*.**

Suppléments :

☐ Location de draps / Sheets (15 € / lit)
☐ Forfait ménage / Cleaning ☐ MH 2 ch (70 €) ☐ MH 3 ch (80 €)
☐ 2ème véhicule / 2nd car (15 € / semaine)
☑ Taxe de séjour :
0,60 € x ..... nbre de nuits x ..... nbre de pers. 18 ans et +

MONTANT LOCATION / Location amount	A	..... €
SUPPLEMENTS	B	..... €
TOTAL DU SEJOUR / Total amount C = (A+B)	C	..... €
ACOMPTE A VERSER / deposit D = (C * 30%)	D	..... €
SOLDE A PAYER 30 jours avant l'arrivée / Balance payable E= (C-D)	E	..... **€**

Une caution de 300 € pour la location sera demandée à l'arrivée

REGLEMENT / Payment

☐ **Chèque bancaire** (à l'ordre du camping de l'Océan)
☐ **Chèques vacances ANCV**
☐ **Virement bancaire /** Bank transfert
IBAN International : FR76 1558 9297 7907 0760 4334 044
BIC : CMBRFR2BARK
Merci d'indiquer votre nom et prénom lors de votre virement

NB : Votre réservation sera définitive à réception de votre contrat dûment rempli et signé accompagné de vote acompte. Une confirmation vous sera envoyée. Sans réponse de votre part dans un délai de 8 jours, votre option sera annulée.

☐ J'ai pris connaissance des conditions de réservation ci-après et déclare les accepter. Le locataire atteste être titulaire auprès de son assurance d'un contrat responsabilité civile, couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés. (I read the booking conditions below and declare to accept them).

Date : ..... / ..... / ..... Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

CONDITIONS DE RÉSERVATION

• La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte du contrat de réservation dûment complété et signé, ou après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
• Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement de l'acompte dans un délai maximum de 8 jours suivant la réception du contrat, la réservation en ligne ou par téléphone. Vous recevrez dans les plus brefs délais une confirmation de réservation mentionnant vos dates de séjour.
• La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping. En cas de déclaration inexacte, le contrat peut être résilier de plein droit et les sommes versées resteront acquises par le camping.

> EMPLACEMENTS :

Le forfait journalier comprend pour 2 personnes : l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil (piscine…). Seront notamment facturés en supplément : la taxe de séjour, l'électricité, les personnes supplémentaires, le ou les animaux, le ou les véhicules supplémentaires… Le nombre de participants est limité à 6 personnes. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes.
A noter : **Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux.**

> LOCATION :

Le forfait comprend la location pour 4 à 6 personnes suivant le type de locatifs, l'eau, le gaz, l'électricité, le stationnement d'un véhicule, et l'accès aux infrastructures d'accueil. Les hébergements locatifs sont équipés de la vaisselle, de la literie (couettes, couvertures et oreillers)
Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de personne supérieur à la capacité de l'hébergement loué ou avec un animal.
Aucune installation complémentaire n'est autorisée sur les emplacements mobil-homes.
Tous les hébergements sont strictement non-fumeur.
Un supplément de 15 € par semaine sera facturé pour tout véhicule supplémentaire.
Option ménage fin de séjour n'inclus pas le nettoyage de la vaisselle, de l'électroménagers, ainsi que le vidage des poubelles.

TARIFS ET TAXES DE SÉJOUR

• Les tarifs sont indiqués en euros, TVA comprise au taux en vigueur. Tout changement ou modification de ce taux ainsi que toute évolution des taxes applicables le cas échéant à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix des produits ou séjours facturés.
• Le montant de la taxe de séjour est appliqué par nuit et par personne à partir de 18 ans. La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif. La taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping aux autorités communales.

RÈGLEMENT DU SÉJOUR

> Modes de paiements acceptés

Au titre de l'acompte ou des arrhes, vous pouvez régler votre réservation par les modes de paiements suivants : chèque, chèques vacances, virement bancaire. Au titre du solde, vous pouvez régler votre séjour par les modes de paiements suivants : chèque, chèques vacances, espèces, carte bancaire.

> Modalités de règlement en Emplacement

• Une somme de 80 € est demandée à titre d'arrhes déductible du montant du séjour. Le solde du séjour est à régler à votre arrivée.

> Modalités de règlement en Location :

• Un acompte de 30 % du prix du montant de la location doit être réglé dès la réservation au camping.
• Le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant le début de séjour sans appel de notre part.
En absence de paiement dans ce délai, votre réservation sera automatiquement annulée.
Les séjours effectués à moins de 30 jours de l'arrivée devront être réglés dans leurs intégralités à la réservation.

MODIFICATION ET ANNULATION

Les modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping et accord de la direction. Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement ou à une réduction.
• En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.
• En cas de non-présentation sur le camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement ou de votre emplacement. Les sommes versées ne sont pas remboursables.
• En cas d'annulation du fait du campeur, l'annulation doit être effectuée par courrier ou mail auprès du camping et entrainera les retenues suivantes :

> En Camping-caravaning

• Plus de 30 jours avant votre arrivée, 30 € de frais d'annulation.
• Entre le 30e jour et le 1er jour, la totalité des arrhes sera retenue par le camping.

> En Location

• Plus de 60 jours avant votre arrivée, 30 € de frais d'annulation.
• Entre le 60ème jour et le 31ème jour avant votre arrivée, il sera retenu 50% de votre acompte.
• Entre le 30e jour et le 1er jour, la totalité de votre acompte sera retenue par le camping.

ASSURANCE ANNULATION

Une assurance annulation peut être souscrite auprès de votre assureur.

VOTRE SEJOUR

1-Arrivée

> En EMPLACEMENT : L'emplacement sera disponible à partir de 13h30 heures.
> En LOCATION : Les locatifs pourront être occupés le samedi ou le dimanche (en fonction des locatifs) à partir de 16h.

2-Départ

> En EMPLACEMENT : L'emplacement devra être libéré pour 12h le jour du départ.
Tout départ après cet horaire entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.
> En LOCATION : L'hébergement doit être libéré avant 10 h. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au tarif de la nuit en vigueur.

3-Caution et inventaire

Un inventaire des lieux, mobiliers, matériels, ustensiles de cuisine et la vérification de l'état de propreté ont lieu au départ de chaque locataire. Le locataire est tenu de contrôler le jour de son arrivée et de signaler toutes les anomalies sous 24 h.
A votre arrivée, un dépôt de garantie de 300 € ainsi qu'une caution ménage de 70 à 80 € vous seront demandés.
Ces cautions seront intégralement restituées le jour de votre départ, si les lieux et les matériels sont restitués en conformité avec l'inventaire. Toute casse, détérioration ou perte sera facturée et retenue sur le montant de la caution. Le forfait ménage sera retenus pour le nettoyage si l'état de propreté est jugé par nous irrecevable.
Les inventaires de départ ont lieu entre 8h15 et 10 h 00. En cas de départ anticipé en dehors des horaires de bureau, la caution sera retournée par courrier au locataire, après inspection des lieux, dans un délai maximum de 1 mois.

4-Assurance

Il convient au client de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules… Ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

RECLAMATION

Toute réclamation éventuelle suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.
En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux de Quimper.
Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.
Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes :

SAS MEDIATION - Solution Consommation - 222 chemin de la Bergerie, 01800 SAINT JEAN DE NIOST -- SIRET 83286956400019
Tél : 04 82 53 93 06 - Mail : contact@sasmediationsolution-conso.fr

DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez gracieusement le camping à utiliser les vidéos et photographies de vous et de tous les participants à ce séjour, qui pourraient être prises lors de ce dernier, pour les besoins publicitaires du camping (brochures, site Internet, encart…) et ce sans limitation de durée.
Dans le cas contraire, merci de nous signaler votre opposition par écrit à la réception lors de votre arrivée.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur peut vous être fourni sur demande et est affiché à la réception.
Pour votre sécurité, un bracelet de présence est OBLIGATOIRE durant tout le séjour.

>Animaux

Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au camp, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.
Aucun animal n'est autorisé dans les locatifs même avec des visiteurs.
Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas acceptés sur le camping. Le carnet de vaccination à jour est obligatoire.

> Visiteurs

Les visiteurs doivent se présenter obligatoirement au bureau d'accueil dès leur arrivée. Leurs véhicules doivent être stationner sur le parking à l'entrée. Les visiteurs ont l'obligation de quitter le camping pour 22h30. Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine.

> Piscine

La piscine est non surveillée. Il convient de respecter et de faire respecter les consignes de sécurité indiquées sur les différents panneaux installés autour de la piscine.
L'accès est interdit aux enfants non accompagnés d'un adulte. La baignade pour les enfants est sous la responsabilité des parents.
Les shorts de bains sont interdits. Le slip de bain est OBLIGATOIRE !
La piscine est privée et réservée uniquement à la clientèle du camping.

> Bruit et silence

Tout campeur doit respecter le règlement intérieur et notamment de s'abstenir de faire du bruit ou de circuler entre 22h30 et 7h00.

> Voiture électrique

Par mesure de sécurité, **il est interdit de recharger son véhicule électrique sur le camping**.
Le cas échéant, les dégradations éventuelles sur le réseau seront à votre charge.

> Divers

L'utilisation des barbecues (non fournis) est interdite sur les terrasses en bois et seuls les barbecues sur pieds seront autorisés sur les emplacements en veillant aux mesures de sécurité qu'impose son utilisation.